

## Bouteilles de protoxyde d'azote : les jeter à la poubelle est un cauchemar pour l'usine de traitement des déchets du SIDOMPE

Depuis plusieurs mois, les usines de traitement et de valorisation des déchets subissent les conséquences de l'augmentation de la consommation des bonbonnes de protoxyde d'azote.

Ce gaz, d'abord utilisé dans l'industrie ou dans le secteur de la restauration, a progressivement fait son chemin dans les soirées étudiantes, comme gaz hilarant.

Malgré l'interdiction de vente aux mineurs et les mises en garde sur les risques pour la santé, le problème persiste et crée des difficultés inattendues dans la chaîne de traitement des déchets.



Les cartouches de protoxyde d'azote, particulièrement sollicitées par les jeunes malgré les risques pour la santé, peuvent exploser dans les fours d'incinération, menacer la sécurité des agents et causer des dégâts importants.

Il faut alors réparer les pièces mécaniques cassées et arrêter les lignes de traitement pendant plusieurs jours imposant des réparations se chiffrant à plusieurs milliers d'euros.

Les petites cartouches de quelques centimètres ne posent pas de problème, par contre les cartouches industrielles, de plus en plus utilisées, qui mesurent environ 50 centimètres de hauteur et 7 à 8 centimètres de diamètre peuvent faire des dégâts car il reste toujours du gaz à l'intérieur et les fortes températures atteintes dans les fours peuvent ensuite conduire à l'éclatement des bonbonnes.

La personne qui transfère les déchets, déposés par les camions de ramassage, de la fosse aux fours d'incinération essaie de repérer les bonbonnes qui peuvent s'y trouver pour les enlever en amont, mais elles ne sont pas toujours visibles.

Les arrêts imprévus ont également d'autres conséquences importantes, en effet, l'incinération des déchets permet la production d'électricité pour le site du SIDOMPE et la revente d'électricité.

Mais aussi la production de chauffage pour la Ville de Plaisir, ce réseau de chaleur est aujourd'hui long de 10,2km.

Au total, 12 établissements publics (écoles, collège, gymnases) ainsi que le centre hospitalier et des résidences, soit 7500 équivalents logements, sont actuellement raccordés, avec le risque que certains sites se trouvent privés lors de l'arrêt des lignes de traitement.

En plus de ces risques dans la gestion des déchets, le site du gouvernement dédié aux drogues, met en garde contre l'usage détourné du protoxyde d'azote avec plusieurs risques pour la santé comme l'asphyxie ou la brûlure par le froid.

Une consommation fréquente peut également entraîner des troubles neurologiques ou cardiaques.

**L'information reste cependant la clé car il faudrait d'abord éviter que les bonbonnes ne se retrouvent dans les usines de traitements de déchets ménagers et sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets dangereux.**

**Les bonbonnes de protoxyde d'azote et d'hélium doivent ainsi être amenées en déchèterie où une filière spécialisée est à même d'en assurer le bon traitement.**

**Les particuliers ne doivent pas les jeter dans les ordures ménagères où dans les poubelles de tri.**

